

RAPPORT ANNUEL 2018 2019



Table des matières

La SANB en bref	1
Le Conseil d'administration	2
L'équipe	2
Messages de partenaires	3
Rapport du président	5
Rapport du directeur général	8
Les Parle-Quères	16
Les Groupes action projets	17
COANB	17
Prix	17
Nouveau logo	17
Projet Maison de l'Acadie	18
Le Bureau des droits en français	18
Rapport du responsable des communications et des relations publiques	19
États financiers SANB	21
Immigration francophone	23
Message du président du Fonds de l'avenir de la SANB inc.	25
États financiers Fonds de l'Avenir	28
Remerciements	29
	30

La SANB en bref

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) est la structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne et francophone aux niveaux local et provincial et selon ses spécificités. Elle intervient auprès des pouvoirs publics dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'aménagement du français et du développement régional notamment, pour assurer le mieux-être et le développement de la communauté qu'elle représente. La SANB mets à la disposition des citoyennes et citoyens des espaces où ils peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations, leurs intérêts et leurs valeurs.

Étant membre de la Société nationale de l'Acadie et de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la SANB s'associe aux organismes et mouvements de solidarité des communautés acadiennes et francophones sur les scènes atlantique, canadienne et internationale pour mieux travailler au développement et au rayonnement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil d'administration



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

DEBOUT (GAUCHE À DROITE) :

Nicole Sluyter – Représentante de la région Sud

Robert Melanson – Président de la SANB

Lisa Savoie-Ferron – Représentante de la Péninsule acadienne

Sébastien Lord-Énard – Représentant de la région Sud-Est

Patrick Clarke – Vice-Président de la SANB et représentant provincial

Alexandre Cédric Doucet – Représentant de la région Nord

À GENOUX (GAUCHE À DROITE) :

Simon Ouellette – Représentant provincial

Rémi Rousselle – Trésorier et représentant de la région Miramichi

ABSENT :

Joey Couturier – Représentant de la région Nord-Ouest

L'équipe



Ali Chaisson
Directeur général



Denise Rousselle
Directrice générale adjointe



Éric Dow
Responsable des communications et des relations publiques



Stéphanie Meroni
Coordinatrice du Réseau en immigration francophone



Véronic Thériault
Coordination des communautés accueillantes



Chantal LeBlanc
Responsable de la comptabilité



Nathalie Blaquière
Bureau des droits en français



Nadia Daigle
Agente de bureau

Messages des partenaires

L'honorable Robert Gauvin

Vice-premier ministre du Nouveau-Brunswick
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Ministre responsable de la Francophonie



En tant que ministre responsable de la Francophonie, je tiens à féliciter le Conseil d'administration, le personnel et tous les membres de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour le travail accompli au cours de la dernière année.

J'aimerais particulièrement souligner le succès de vos Parle-Ouères, qui offrent des occasions de dialogue franc et constructif, ainsi que vos efforts soutenus dans le dossier de l'immigration francophone et des initiatives favorisant l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants.

En cette année qui marque le 50^e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*, j'en profite pour rappeler le rôle important que joue la SANB dans la défense et la promotion des droits linguistiques et des intérêts de la communauté acadienne et francophone, et ce, dans tous les secteurs d'activités.

Je vous invite à poursuivre votre beau travail pour continuer à faire avancer les dossiers importants pour les Acadiens et francophones et, de fait, pour l'ensemble des résidents de la province.

Monsieur Jean Johnson

Président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada



Chers amis acadiens, chères amies acadiennes,

La dernière année n'a pas été de tout repos, c'est le moins que l'on puisse dire. À nouveau, comme si souvent dans notre histoire, les événements nous ont imposé de nous lever pour défendre nos acquis et clamer notre droit à l'égalité. À la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, vous avez répondu à l'appel. Vous vous êtes tenus debout avec la fierté et la détermination qu'on connaît aux Acadiens et aux Acadiennes, et la FCFA s'est fait un point d'honneur de dénoncer haut et fort, avec vous, ceux et celles qui voudraient éroder la dualité linguistique qui est propre au Nouveau-Brunswick.

La contestation à laquelle la dualité linguistique fait face est lassante, mais soyons visionnaires et voyons-y une occasion : celle de se tenir debout et solidaires et d'opérer un changement historique pour la francophonie et pour le Canada tout entier. En cette année où nous marquons le 50^e anniversaire de la première *Loi sur les langues officielles*

et celui de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, nous avons eu l'audace, ensemble, de mettre sur la table la première proposition en 30 ans pour moderniser la loi fédérale de fond en comble et enfin en assurer le respect. Moderniser cette loi et assurer qu'elle soit enfin prise au sérieux, c'est agir pour que la dualité linguistique soit elle aussi prise au sérieux, dans toutes les régions du pays.

C'est vers cet objectif que nous continuerons d'avancer ensemble. Vous le ferez, ici au Nouveau-Brunswick, en continuant à affirmer avec force vos droits et votre place dans cette province. Soyez assurés que chaque fois que vous le ferez, la FCFA sera à vos côtés avec la fierté qu'elle a de porter ce mot, « acadienne », comme un point d'exclamation dans son nom.



Messages des partenaires

Madame Louise Imbeault

Présidente de la Société nationale de l'Acadie

Déjà 46 ans que la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick défend les intérêts politiques des communautés francophones et acadiennes. Son existence, conjuguée à celle des organismes des autres provinces de l'Atlantique, est cruciale pour la reconnaissance de notre société distincte et pour notre épanouissement en tant qu'Acadiens et Acadiennes.

Au cours de la dernière année, la SANB a clairement démontré qu'elle est toujours prête à se porter à la défense des droits des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, tout en faisant la promotion constante d'une égalité réelle entre les communautés linguistiques. L'Acadie a besoin d'une société civile forte, composée de gens dévoués pour le bien et l'avancement de notre peuple. L'Acadie a besoin de gens comme ceux et celles qui forment les rangs de la SANB.

Je tiens à remercier sincèrement les membres de la SANB pour leur contribution à la Société Nationale de l'Acadie, aussi bien le personnel que les bénévoles. Au cours de la dernière année, nous avons fait front commun sur de multiples dossiers, dont sur le projet toujours en cours de modernisation de la Loi sur les langues officielles. La force et la résilience du peuple acadien a toujours trouvé racine en sa volonté de collaboration et d'entraide. L'union fait bel et bien la force. C'est avec cet esprit que vous avez dirigé d'importantes initiatives au cours de la dernière année et permis à l'Acadie du Nouveau-Brunswick de continuer à s'affirmer et à rayonner.

Les Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick peuvent avoir confiance en vous.

Merci de tout coeur et vive l'Acadie!

Panel de l'AGA 2018 de la SANB. Gauche à droite : Joseph Yvon Thériault, Richard Saillant, Darius Bossé, Michelle Landry.



Rapport du président



Robert Melanson

Chères et chers membres, collègues et partenaires.

Lorsque vous m'avez fait confiance en juin 2018, en me choisissant pour un mandat de deux ans à la présidence de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, je ne réalisais pas à quelle vitesse la SANB serait projetée au cœur de dossiers aussi cruciaux pour la communauté francophone et acadienne de notre province. Dès le dépôt du rapport 2017-2018 de la Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick dans lequel on apprenait que pratiquement tout reculait dans nos communautés sauf le taux de bilinguisme d'enfants issus de mariages exogames, un feu s'est réveillé en moi. Ma prise de position face à ce terrible constat du recul du peuple acadien qu'on a tant fait régresser par le passé fut sans équivoque : jamais je n'accepterai cela et jamais, dans sa mission, la SANB n'acceptera cela.

La SANB n'a aucun pouvoir étatique. Il revient à nos représentantes et représentants élus à s'investir dans la cause et assumer les responsabilités qui leur incombent vis-à-vis une communauté linguistique francophone qui est sur le plan juridique égale en droit à la communauté anglophone. Ceux-là devraient travailler à la promotion du français dans tout le Nouveau-Brunswick et ailleurs au pays. Malheureusement, on se sent plutôt largué par notre province et oublié du fédéral.

Les paroles du Père Léger Comeau semblent s'appliquer : « On est Canadien dans la mesure où le Canada nous permet d'être Acadien ».

Malgré ce contexte, grâce à l'appui des membres, des partenaires, du nouveau Conseil d'administration et du personnel qui a mis les bouchées doubles, la SANB a fait entendre votre voix haut et fort et nous allons continuer à mettre de l'avant nos priorités à nous, Acadiennes et Acadiens, francophones et francophiles de la province.

Les grands dossiers 2018-2019

De grands dossiers ont nécessité temps et énergie au cours de la dernière année. Qu'il s'agisse de la

modernisation de la Loi fédérale sur les langues officielles, des élections au Nouveau-Brunswick incluant l'organisation d'un débat des chefs en français, du bilinguisme du personnel ambulancier, du test d'accréditation du personnel infirmier en français et plus récemment, de l'annulation des Jeux de la Francophonie dans la province, il a fallu monter au créneau.



Lancement du Livre blanc sur l'immigration francophone, juin 2018 (Caraquet)

La SANB prit également une série d'initiatives pour mieux comprendre certains enjeux et sonder le terrain. Il y a eu la publication d'un Livre blanc sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Nous avons aussi ouvert le Bureau des droits en français pour traiter des plaintes et des questions relatives à la défense du français. Plusieurs Parle-Quères ont été organisés dans différentes communautés pour nous rapprocher et être à l'écoute de nos membres et de la population en général.

La participation et l'implication de la SANB auprès de la Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et du Réseau en immigration francophone constituent un enrichissement ainsi que ses collaborations auprès de la Société Nationale de l'Acadie, de l'Association du Nouveau-Brunswick francophone des municipalités du N.-B., la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada notamment.

La SANB fut présente tout au long de l'année dans les médias sociaux et traditionnels et dans des rencontres avec des responsables d'organismes et des membres de commissions, avec des élus et des fonctionnaires pour bien les informer au sujet de nos défis, de nos demandes et de nos aspirations furent nombreuses. Une année bien remplie. Mais il reste toujours de nombreuses batailles à mener.

Au printemps 2018, la SANB présentait un mémoire au Comité sénatorial permanent des langues officielles à Ottawa pour que soit reconnue la spécificité du Nouveau-Brunswick dans la Loi. Plus récemment, le 15 février 2019, la SANB a déposé un autre mémoire, cette fois-ci au Conseil du Trésor du Canada intitulé « Le Règlement modifiant le Règlement sur les langues officielles et l'importance d'harmoniser les régimes linguistiques fédéral et néo-brunswickois en matière de communications et d'offre de services dans les deux langues officielles ». Le but est de proposer des modifications concrètes visant à régler certaines incongruités existantes entre le régime de bilinguisme complet de la province constitutionnalisé par la Charte canadienne des droits et libertés et le Règlement concernant l'emploi de l'une ou l'autre des langues officielles dans les communications avec le public et la prestation de services au public. Ce grand dossier va demeurer une priorité pour l'année à venir.



Éric Dow, Ali Chaisson, sénateur René Cormier, sénatrice Rose-May Poirier, Simon Ouellette et Joey Couturier lors du dépôt du mémoire de la SANB au Sénat, avril 2018 (Ottawa)

Langues officielles : on se passe la balle

Le 15 août 2018 à Caraquet, nous avons tenu à faire le point sur le dossier des langues officielles lors d'un face à face avec le premier ministre d'alors, Brian Gallant. La commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Katherine d'Entremont venait de déposer son rapport devant l'Assemblée législative, rapport qu'elle qualifiait d'alarmant. Aucune question n'avait alors été

posée à Mme d'Entremont ni par le parti au pouvoir, ni par le principal parti d'opposition. Alors que les tentions linguistiques étaient déjà palpables, il avait été pour nous inconcevable que les deux principaux partis de la province, en cette veille d'élections provinciales, ne profitent pas de l'occasion pour éclaircir certains points et tenter de mettre en avant des solutions qui auraient pu apparaître dans leur plateforme électorale. Pendant ce temps, des candidats aux élections mordaient au discours populiste et commençaient à semer la division au lieu de mettre en avant l'importance de notre contrat social et parler d'unité.

Afin de souligner le 50^e anniversaire de l'adoption de la Loi provinciale sur les langues officielles en avril 2019 et de la Loi fédérale en septembre 2019, il aurait été opportun pour le Nouveau-Brunswick de démarrer une vraie campagne de promotion du bilinguisme, de valoriser cette identité si riche de posséder deux langues de calibre international, avec tous les avantages qui s'y rattachent en plus des bénéfices qu'apporte l'apprentissage d'une deuxième langue pour le développement des jeunes. Mais avec le couple Higgs-Austin au pouvoir, à quoi devra-t-on s'attendre ?

Le Nouveau-Brunswick est une province bilingue; le français a le droit d'exister partout sur le territoire. Ce n'est pas en retirant des droits fondamentaux à un groupe que l'on développe une société. Chaque parti politique a le devoir de dénoncer les attaques aux droits du peuple acadien et contrebalancer le discours populiste. La paix sociale vaut de l'or. Que nos élus le réalisent.

La population acadienne et francophone méritait des réponses

Dès le début de la campagne électorale au Nouveau-Brunswick, nous avons très vite constaté le manque d'intérêt de la part de Radio-Canada, notre diffuseur public à Moncton, à organiser un débat des chefs en français car trois des six candidats étaient unilingues anglophones.

Cela nous était inacceptable surtout qu'au Québec, le diffuseur avait tenu un débat des chefs francophones en anglais. La SANB, en collaboration avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et l'AFMNB, a donc pris l'initiative d'organiser ce débat en français à Fredericton. La population acadienne et francophone méritait des réponses vu sa spécificité et face aux annonces anti-bilinguisme qui apparaissaient sur certaines plateformes politiques.

On aboli, on coupe à notre détriment

À la suite des résultats des élections et la formation d'un gouvernement minoritaire en octobre 2018 entre conservateurs et trois députés du People's alliance, un seul député francophone allait siéger au sein du gouvernement à Fredericton. Alors que la SANB appuyait les manifestations du Comité permanent de la santé de Saint-Quentin pour la préservation des services de santé en milieu rural, la SANB dû entreprendre diverses actions face à la menace du nouveau gouvernement élu d'éliminer l'exigence du bilinguisme lors de l'embauche d'ambulanciers. Lorsqu'avant Noël, le gouvernement Higgs a finalement ordonné à Ambulance NB d'éliminer ses exigences linguistiques, la SANB a immédiatement averti le gouvernement qu'il venait de franchir une ligne rouge. Les médias de toute la province et du pays sollicitaient la SANB pour des réactions. Un mois plus tard, le gouvernement Conservateur de Blain Higgs faisait volte-face. Nous étions soulagés de voir que le gouvernement avait décidé de respecter la Loi sur les langues officielles.



Le président Melanson lors de la manifestation à Saint-Quentin

Il faut se rappeler qu'en trame de fond de cet épisode, il y avait la remise en question de l'organisation des Jeux de la Francophonie pour des questions budgétaires. La SANB avait fait valoir, dans une lettre ouverte aux médias francophones et anglophones, la valeur de la diplomatie que nous offrirait notre place, en tant que province bilingue, au sein de l'Organisation internationale de la francophonie. Malheureusement, l'annulation

des Jeux fut confirmée en février 2019 et de cela, je pense personnellement qu'il sera important d'en tirer des leçons.

Conclusion

Il n'existe pas d'école pour devenir président de la SANB. Cela demande de se familiariser avec une multitude de dossiers variés et de passer des heures à lire et à rencontrer des gens. Mais je peux vous dire à quelques mois de la fin de ma première année de mandat, que je suis fier du chemin parcouru. Fier qu'à chaque dossier de la période bouillonnante que nous venons de traverser, notre voix, vos voix ont été entendues.

Les événements de cette année ont prouvé que nos acquis linguistiques sur le plan juridique doivent faire objet d'une constante surveillance. Et même si nous n'avons pas la même réalité, nous avons été bouleversés par les luttes de nos consœurs et confrères franco-ontariens, des luttes qui nous font dire que rien n'est jamais gagné. Je suis toutefois convaincu qu'ensemble, nous pourrions toujours y arriver.

Je voudrais, à titre de président, mentionner à quel point il m'a fait chaud au cœur d'être présent à Québec le 10 décembre 2018 pour l'annonce du prestigieux prix Rosa-Parks accordé à la SANB de même qu'à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario. Ce prix de l'Union des africains du Québec et amis solidaires de l'Afrique récompense ceux qui œuvrent en faveur du vivre ensemble, de la paix, de la justice sociale, de l'inclusion, de la réconciliation entre les peuples et contre toutes formes de discrimination.

Je remercie encore une fois la formidable équipe et les membres du Conseil d'administration si engagés. Nos nombreux partenaires de la société civile toujours collaboratifs. Nous envisageons déjà la prochaine année avec confiance et détermination et je conclus en disant haut et fort : « l'égalité, c'est l'égalité et rien de moins ! ».



Robert Melanson avec partenaires de la FCFA, l'AFO, la FJCF et l'ACF, novembre (Ottawa)

Rapport du directeur général



Ali Chaisson

Douze mois, cela passe très, très vite. Il me semble que les assises de Caraquet, ce n'était qu'hier. Les jours s'égrènent à la vitesse de l'éclair. Ils sont parfois arrosés de joie, parfois ils sont caractérisés par le doute ou de grandes frustrations. Je rêve, un jour, de voir une télésérie sur les organismes porte-parole !

Lors de cette dernière année, l'élection de trois députés du People's Alliance est venu secouer certains esprits et l'élection de Doug Ford en Ontario nous rappelle que parfois, les régimes linguistiques au Canada ne valent pas plus que le papier sur lequel les lois sont imprimées. L'égalité des deux communautés linguistiques est un concept encore très mal compris s'il n'est pas tout simplement méprisé.

Dans un contexte de reprise des grands dossiers largement abandonnés depuis plusieurs années, comme la revendication et la veille législative et politique, la SANB poursuit son travail de consolidation. Car les dossiers deviennent prioritaires dans la mesure où nous gagnons en crédibilité. On surveille la SANB de près. La stabilité de

Assemblée générale annuelle de la SANB, juin 2018 (Caraquet)

son Conseil d'administration ces deux dernières années et le fait de reposer sur de bonnes assises lui permettent de se réaligner pour planifier les activités à venir, plus précisément à jeter les bases pour ses 50 prochaines années.

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2018 fut pour moi marquante. Nous allions reconnaître l'importance de la membricité car nous voulons de plus en plus voir et consulter les membres. Pour la première fois l'an prochain, il sera permis à tous les membres de voter pour la présidence par Internet. Lors de ce 45^e AGA, la SANB s'est dotée d'un tout nouveau Conseil d'administration où la jeunesse s'est taillé une place de choix. Force est de constater qu'un sentiment de renouveau et de fraîcheur s'installe à la SANB.



Autre nouveauté cette année, les membres du Conseil d'administration ont reçu un cahier d'intégration qui permet de mieux comprendre le contexte dans lequel œuvrer suivant leur élection. Un Conseil d'administration mandaté pour deux ans crée une stabilité et le siège social a pu constater un grand soutien vis-à-vis l'évolution des dossiers. Le Conseil a accompli un énorme travail depuis la dernière AGA.

Comme vous le savez bien, plusieurs dossiers exigent d'être présents sur la scène publique et politique. Pensons aux prochaines élections fédérales, à la modernisation de *Loi provinciale et fédérale sur les langues officielles*, au Congrès mondial acadien 2019, au 50 ans de bilinguisme dans la province et au pays et bien d'autres dossiers dans lesquels la SANB est déjà impliquée. La SANB est avant tout une machine politique. Nous avons la responsabilité morale d'être des lobbyistes professionnels et efficaces.

Notre opération sur la colline parlementaire en avril 2018 pour la modernisation de la *Loi fédérale sur les langues officielles* a connu un vif succès. Le mémoire de la SANB fut largement souligné par les influenceurs de la francophonie canadienne. La SANB, dans sa gestion des relations gouvernementales, poursuivra sa lancée et sera présente au nom des meilleurs intérêts de la communauté acadienne et francophone de la province.



Joey Couturier et Simon Ouellette au Sénat, avril 2018 (Ottawa)

À l'heure actuelle, la SANB est de plus en plus sollicitée par les autres organismes et par les citoyennes et citoyens. Je suis très encouragé des efforts collectifs, surtout au sein des organismes porte-paroles. La mise sur pied du Bureau des droits en français à la SANB et les petites victoires qu'il réalise illustre l'aptitude de l'organisme à

innover et à consolider sa position de leadership parmi nos citoyennes et citoyens qui ont parfois baissé les bras face aux administrations et à l'incompréhension de ce qu'est l'égalité des deux communautés de langues officielles dans la province.

Notre président, Robert Melanson, possède des talents naturels de communicateur et la SANB en a tiré profit : les entrevues accordées aux médias par M. Melanson ont généré près de 300 publications au cours de la dernière année !

Mais n'oublions pas le nerf de la guerre : la membricité. Les efforts des derniers mois en matière de recrutement nous ont indiqué que les gens sont conscients de la nécessité de défendre les intérêts des francophones, des Acadiennes et des Acadiens. Nous comptons actuellement plus de 20 000 membres. Chose certaine, toute initiative en matière de recrutement implique une dimension de relations publiques et de communications.

PASSONS MAINTENANT À UN SURVOL DE NOS ACTIVITÉS EN 2018-2019 :

La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* et du *Règlement sur les langues officielles* (Partie IV : Communication avec le public et prestation de services)

L'enjeu est de taille. La modernisation de la Loi représente une occasion en or pour finalement donner du mordant à la Loi pour qu'elle soit réellement efficace. Les membres de l'équipe de la SANB et du Conseil d'administration ont travaillé fort depuis décembre 2017 pour une véritable prise de position de la SANB dans le dossier. La SANB a comparu devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles et le Comité permanent des langues officielles de la Chambre. Nous avons déposé deux mémoires. De concert avec la FCFA du Canada, nous avons réussi à convaincre un important groupe d'organismes à rédiger une première ébauche d'un libellé de loi. Ce libellé a été annoncé formellement le 28 février 2019 à Ottawa.

La partie IV de la Loi, représente les « rouages linguistiques » de la relation entre le gouvernement du Canada et les citoyens et les citoyennes. Plus généralement, ce sont les demandes d'assurances emploi, les demandes de passeport, les déclarations de revenus entre autres, mais plus encore. Il s'agit également de l'affichage dans les lieux publics, les annonces dans les journaux, dans les médias sociaux etc.

Cette partie IV est particulièrement intéressante car il y a une incongruité très importante entre la loi provinciale et la loi fédérale. Essentiellement, la loi provinciale dispose des obligations qui sont nettement plus complètes que celles de la Loi fédérale. La SANB a déposé un mémoire très détaillé qui illustre les impacts et les conséquences de cette incongruité. L'idée était de forcer la main du Comité permanent de la Chambre d'étudier le projet de Règlement. Mais à date, le tout semble loin du radar du Comité.

Parlant des prochaines élections fédérales, si nous arrivons à forcer tous les partis politiques à intégrer la modernisation de la Loi dans leurs plateformes respectives, nous aurons déjà gagné la bataille. Notre destin est assuré si, par exemple, la question des langues officielles devient une question piège non seulement lors du débat en français, mais également lors du débat en anglais. Le Bloc québécois remonte tranquillement et l'histoire démontre que chaque fois que l'enjeu du fédéralisme est présent en campagne fédérale au Québec, les communautés francophones font parler d'elles. L'année 2019 s'annonce fort intéressante !

La modernisation de la Loi fédérale des langues officielles est une démarche très importante avec de lourdes conséquences à moyen et à long terme. Toutefois, cette démarche n'est pas sans risque. Une nouvelle loi ne changera rien du jour au lendemain. Elle établira une nouvelle norme et il y aura plusieurs années d'ajustement. Cette démarche résultera nécessairement à une quantité abracadabrante de nouvelles plaintes et d'enquêtes, si le Commissaire juge opportun d'entamer de telles démarches. Il va sans dire qu'il y aura fort probablement une nouvelle série de poursuites à la Cour fédérale. L'émergence d'un aménagement linguistique réel sur le territoire canadien est à souhaiter et en matière de langues autochtones, la francophonie canadienne pourrait être une ressource très importante pour les communautés qui cherchent des solutions pédagogiques novatrices en matière de reprise de langues fragilisées. Le Canada a du mal à gérer deux langues officielles, on verra comment le Canada est capable d'en gérer d'autres.

Le débat des chefs

Fin de l'été 2018, la polémique autour de l'absence du traditionnel débat des chefs en français à Radio-Canada prenait de l'ampleur. La SANB prit le leadership, avec le président Robert Melanson dans l'œil du public et moi et mes collègues en arrière-scène. La SANB s'assurait du même coup de placer le dossier des langues officielles en avant-plan pour les élections.

En travaillant d'arrache-pied et en finançant une partie de l'événement, nous avons réussi à organiser ce débat à l'intérieur d'une semaine. La SANB déposa ensuite une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles fédéral pour avoir été privé d'un débat en français de la part de Radio Canada. La plainte fut jugée irrecevable car elle portait sur les choix éditoriaux du diffuseur. Pour moi, cela veut tout dire !

Les gens ont apprécié le leadership exercé par la SANB dans cette affaire. Avec nos partenaires, en l'occurrence l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, nous avons vu que ce type de collaboration est d'une importance cruciale en Acadie en 2018. La saga du débat en langue française nous a littéralement inquiété. Et nous avons constaté à quel point le dossier des langues officielles est marginal et très peu significatif pour les partis politiques au Nouveau-Brunswick. Si Radio-Canada Acadie ne démontre pas plus de créativité et de détermination, à quoi devons-nous nous attendre dans le futur ?

Il n'y a plus de doute, l'heure est arrivée de monter le ton et de faire de la pérennité du français dans notre province la pierre angulaire de notre destin commun.

L'anniversaire de l'adoption des lois fédérales et provinciales en matière de langues officielles est une occasion unique pour faire avancer nos dossiers. Mais la réalité politique actuelle est imprévisible. Cependant, les orientations du gouvernement fédéral, surtout dans le cadre du Plan d'action sur les langues officielles, sont très intéressantes et pourraient représenter une autre occasion de réellement mettre en places des plans d'actions concrets en vertu de la partie VII de la LLO.

Les élections provinciales de 2018, la danse de Gallant, le tango Higgs-Austin et notre gouvernement minoritaire

Peu après la formation du nouveau gouvernement, nous avons organisé notre première réunion officielle avec le vice-premier ministre et ministre responsable de la Francophonie, Robert Gauvin. L'intention de la SANB, avec le gouvernement Higgs comme avec tout gouvernement, est de bâtir des liens et de trouver des terrains communs pour la collaboration. Le contexte politique n'était pas propice à la célébration du 50e anniversaire de l'adoption de la Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick. Toutefois, un gouvernement minoritaire peut se distinguer sur le plan législatif si la volonté y est et la collaboration

entre les partis est aussi au rendez-vous. Souhaitons qu'elles le seront.

L'examen NCLEX-RN

La SANB, de concert avec la Fédération des étudiantes et étudiants du Campus universitaire de Moncton, a déposé un avis de poursuite contre l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. L'avis de poursuite cherche à invalider l'examen d'admission adopté par l'Association dans sa version française. La SANB étudie toutes les options de financement afin de pouvoir poursuivre les démarches dans ce dossier.

Le bilinguisme de postes d'ambulanciers

Il s'agissait déjà d'un dossier bouillonnant, parlant des nombreux incidents concernant le retard d'ambulances appelés en urgence dans le Restigouche-Ouest, lorsque l'histoire allait se répéter à Lamèque, dans la Péninsule acadienne. À partir de ce moment, on en parlait pratiquement chaque jour dans les médias.

Quand le ministre de la santé vint annoncer que le gouvernement allait éliminer les obligations linguistiques liés à l'embauche d'ambulanciers - véhiculant faussement

l'idée que le bilinguisme était en partie responsable des problèmes à ambulance NB - nous avons immédiatement publié un texte intitulé « Élimination des exigences linguistiques à Ambulance NB : le gouvernement Higgs franchit la ligne rouge ». Robert Melanson a ensuite dit sur les ondes de Radio-Canada que s'il était constant dans son discours, le ministre responsable de la Francophonie se devait de démissionner. Quelques semaines plus tard, le gouvernement faisait volte-face, à cause de pressions juridiques et communautaires.

L'immigration francophone

La SANB est fortement impliquée dans le dossier de l'immigration francophone. Beaucoup d'efforts sont réalisés chaque année pour promouvoir l'Acadie et le vivre en français au Nouveau-Brunswick afin que notre province devienne une destination de choix pour les francophones du monde. La SANB possède actuellement trois ententes en matière d'immigration : deux avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et une avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Une augmentation du budget du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB), dont la gestion est assurée par la SANB, devient pressante car l'organisme est amené à appuyer de plus en plus



Délégation du N.-B. lors du forum Destination Canada, novembre 2018 (Paris)



d'initiatives. Encore une fois, la spécificité du Nouveau-Brunswick n'est pas reconnue par certains bailleurs de fonds et IRCC ne semble pas vouloir mettre les ressources en place pour permettre au dossier de l'immigration de connaître un véritable essor.

La SANB déposait son livre blanc en immigration francophone en juin 2018. Bien qu'une invitation fût envoyée au ministre du Travail, de l'Emploi et de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick, dont le ministère avait payé la majorité des coûts pour la réalisation du Livre, celui-ci brilla plutôt par son absence.

Les Jeux de la Francophonie

Il y a plus de questions qu'il y a réponses dans cette affaire. La SANB a travaillé en arrière-scène afin de tenter d'infirmier la décision du gouvernement Higgs, mais également de trouver une solution « hybride » avec le Québec, le Canada et le Nouveau-Brunswick. Malgré nos efforts, la conjoncture à Fredericton et également à Ottawa, n'a pas permis un tel alignement des planètes. Toutefois, après 50 ans de diplomatie acadienne, je suis d'avis que nous avons commis une série d'erreurs stratégiques que seuls les historiens auront la capacité, voire le courage, de bien cerner.

La démographie et l'avenir de nos régions

Lors des assises de la SANB à Caraquet en juin 2018, les membres ont voté une résolution qui mandate l'organisme de rédiger un livre blanc sur l'Acadie rurale. En date de la rédaction du présent rapport, nous n'avons pas été capables d'identifier un bailleur de fonds prêt à nous accorder le financement pour une telle étude.

La révision de la Loi provinciale sur les langues officielles

La Loi prévoit une révision tous les dix ans. Dans les prochaines semaines, la SANB devrait se pencher sur ses vœux pour la prochaine révision. Nous avons également déposé, pour fins de discussions, un document confidentiel qui demande au gouvernement Higgs de créer un Comité permanent des langues officielles à l'Assemblée législative.

La COANB (Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick)

La SANB doit exercer un leadership dans la concertation communautaire. Nous avons, paradoxalement, de grandes préoccupations quant au positionnement stratégique du Nouveau-Brunswick dans certains dossiers et plus particulièrement au sein de la francophonie pour ne citer que le sous financement historique en Acadie et la perte proportionnelle de notre communauté au sein de cette francophonie canadienne. La COANB doit devenir un réel outil de développement et non pas une coquille vide accablée par des guerres de clochers. La SANB discute beaucoup de ceci avec Patrimoine canadien et le ministère semble partager nos préoccupations et notre désir de rehausser le niveau.

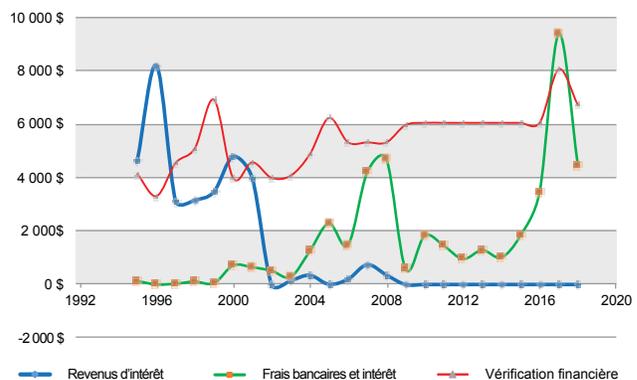
La Société nationale de l'Acadie

L'avenir de la nation acadienne est intrinsèquement relié à celui des autres communautés acadiennes de l'Atlantique. Les dimensions géopolitiques de l'Acadie sont de moins en moins discutées et il me semble qu'il existe une certaine naïveté face aux « vrais » enjeux auxquels sont confrontés non seulement l'Acadie de l'Atlantique, mais l'Atlantique en tant que région de plus en plus isolée dans le contexte du Canada moderne. La SANB doit être au centre des discussions entourant l'avenir du Canada Atlantique, car les discussions entourant la péréquation, entre autres décisions politiques du Canada, risquent d'affecter sérieusement la place que nous occupons sur l'échiquier politique.

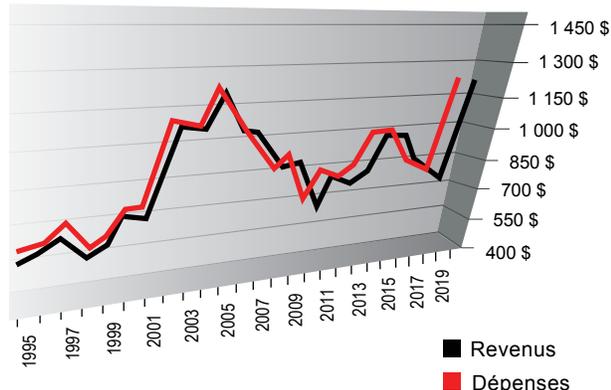
La gestion financière

La SANB a surmonté des problèmes de trésorerie ainsi que des pressions des bailleurs de fonds. Mais je peux vous affirmer que les relations entre la SANB et ses bailleurs sont de plus en plus cordiales et productives.

FRAIS BANCAIRES ET INTÉRÊTS VERSUS REVENUS D'INTÉRÊT



BUDGET TOTAL D'OPÉRATIONS - SANB
REVENUS ET DÉPENSES - 1995-2019



La gestion des ressources humaines

La division des ressources humaines est stable et nous avons une équipe dévouée. C'est une petite équipe, éparpillée dans trois régions de la province. La gestion d'une équipe à distance n'est pas forcément difficile mais les gens doivent faire preuve de cohésion malgré la distance. De plus, ils doivent être capables de travailler de façon indépendante et de toujours avoir à l'esprit la redevabilité que nous impose les bailleurs de fonds. À ce niveau, les choses vont très bien.



L'équipe de la SANB appuie l'équité salariale

La gestion des relations publiques et communications

En 2018, les médias sociaux prennent, dans une certaine mesure, le pouls de notre société. Ils permettent également de déterminer la santé d'un l'organisme qui réussit à percer dans cet espace. L'infrastructure numérique de la SANB est en plein développement. En tant qu'organisme, on veut faire parler de nous et là, je peux vous dire que les gens parlent de nous ! Un survol des médias sociaux de la SANB démontre à quel point la question des langues officielles polarise

présentement l'opinion publique. À long terme, la SANB doit à tout prix s'assurer de créer des contenus sachant répondre aux réfractaires du bilinguisme et du fait français car une chose est claire : les gouvernements et Dialogue NB ne sont pas à la hauteur à cet égard. La SANB dispose maintenant d'une stratégie de communication. Quoique ces types de documents se développent de façon très organique, cela représente une étape importante. La question se pose : avons-nous les moyens de nos convictions ? Car la SANB doit occuper davantage de place dans les médias sociaux en alimentant ses plateformes avec du contenu de qualité. À cet égard, la SANB a hâte de présenter à ses membres des projets très intéressants dans l'année à venir.

En matière de relations publiques et médiatiques, les gens sont très heureux de la place qu'occupe la SANB. La couverture médiatique de nos activités et de nos revendications est de plus en plus importante et les gens ne cessent de nous offrir des mots d'encouragement.

Le Bureau des droits en français

La création du Bureau des droits en français (BDF) a été une étape de plus vers la réalisation de notre stratégie de relations publiques. La mise sur pied de ce bureau a aidé à renforcer la prise de conscience en matière de droits linguistiques chez les citoyennes et les citoyens de la province. D'ailleurs, il y a déjà plusieurs victoires et autres cas à l'étude. Les réunions tenues avec des agences gouvernementales officielles, comme les deux Commissariats aux langues officielles et l'Ombud, furent très utiles et basées sur le respect mutuel. Les données publiques de ces agences constituent également une source importante d'informations pour le BDF.

Rapprochement avec les membres

La prochaine étape est de sortir la SANB des sentiers battus. Je suis préoccupé et me questionne depuis plusieurs années sur la continuité du militantisme acadien. Je me pose souvent la question « où est la prochaine génération de militants » ? À la SANB, c'est très clair qu'il existe au sein de nos structures des jeunes engagés pour la cause. Toutefois, ils sont trop peu nombreux et de manière générale, il y a un « vide » de leadership communautaire. Au-delà du recrutement des membres qui se fait de façon régulière avec 344 nouveaux membres au cours de la dernière année pour un total de plus de 20 000 membres, la SANB doit créer des occasions pour encourager les « intéressés » à devenir « militants », ou mieux encore, des « patriotes » !

Les Parles-Ouères

Les Parles-Ouères lors desquels des citoyens et citoyennes se réunissent pour parler, écouter et débattre autour d'un thème est un concept gagnant. Qu'ils soient membres de la SANB ou non, les gens aiment ce type d'événement. Nous avons une liste de personnes qui veulent réaliser leur propre Parle-Ouère et nous allons continuer à soutenir ces initiatives dans différentes régions pour répondre à la fois aux intérêts de la SANB et à ceux des communautés locales qui cherchent un forum pour discuter d'enjeux importants.



Parle-Ouère sur la montée de l'antibilinguisme, janvier 2019 (Moncton)

Les prix et les reconnaissances

Recevoir des prix et des reconnaissances met en lumière deux choses. La première, c'est que les gens veulent réellement célébrer nos réussites. La deuxième, qui est certes moins intéressante, c'est qu'il faut célébrer la « vie » avant qu'il ne soit trop tard. Le Prix Rosa Parks, qui a été remis à la SANB en décembre 2018, représente une reconnaissance de notre lutte, mais également de notre triste réalité. Sommes-nous comme des noirs d'Alabama des années 1950? La réponse n'est pas si simple à mon avis.

La relation avec l'autre groupe linguistique

Lors de l'écriture de ma lettre de motivation pour le poste de Directeur général à la SANB, j'ai rédigé le paragraphe suivant :

La SANB n'a pas le luxe d'ignorer les grandes tendances économiques qui influencent les sphères sociales et politiques. La situation économique du Nouveau-Brunswick est quasi catastrophique. Selon l'économiste de l'Université de Moncton, M. Richard Saillant, la province est au « Bord du gouffre » ! Oui, c'est alarmant ! La montée de la droite, dans la manifestation populiste de la Coalition of Regions (People's Alliance), par exemple, est le résultat non seulement d'une certaine histoire loyaliste, mais également d'une réaction ethnocentrique aux « avantages » perçus dont bénéficie la communauté acadienne. La situation économique de la région homogène du Nord du Nouveau-Brunswick, caractérisée par un déclin démographique réel, est également un sujet qui doit devenir le cheval de bataille de tous !

Je suis, malheureusement, encore certain de mes propos aujourd'hui. Je ne crois pas que le rôle de la SANB soit de tout faire, mais en l'absence d'un discours unificateur sur nos enjeux prioritaires, la SANB se doit de penser de manière un peu plus globale quant à l'avenir de notre communauté et à la relation que cette dernière entretient avec l'autre groupe linguistique, soit la « majorité ». La Loi sur l'égalité des deux communautés linguistiques, à ma connaissance, n'a jamais passé le test des tribunaux. Et je me pose la question à savoir si l'esprit de cette Loi n'est pas qu'un coup monté. C'est-à-dire que nous allons vivre, collectivement, en toute égalité avec la communauté anglophone, une lente progression vers l'abîme. Je ne pense pas que le commun des mortels s'intéresse beaucoup aux droits linguistiques. Le dossier du trou noir de l'assurance-emploi offre un bon exemple. On a pu questionner l'intérêt de la SANB à suivre le dossier. Mais il ne faut pas chercher très loin pour trouver des corrélations entre la langue, le taux d'analphabétisme, la « dévalorisation » économique des régions acadiennes et le chômage cyclique.

Bien que certains peuvent percevoir la SANB comme étant extrémiste, provoquante ou polarisante, on ne peut pas imaginer l'évolution des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick sans elle. Son rôle est certainement de surveiller et de dénoncer les inégalités et les injustices que peut subir notre groupe linguistique. Mais parfois, son rôle est aussi d'initier des réflexions et d'observer de façon éclairée. Je crois très sincèrement que les gens commencent à réaliser que la SANB doit tenir un rôle d'instigatrice tout en appuyant les autres causes et organismes lorsque nos ressources le permettent. Nous aurons le temps d'en discuter davantage en marge de la 46^e Assemblée générale annuelle.

Le mot de la fin

Le peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite. Vous avez élu un Conseil d'administration composé de gens qui sont tous là pour les bonnes raisons. Des gens qui croient en l'Acadie mais plus encore, des gens qui croient en l'avenir et au projet acadien de société. Vous avez un Conseil composé de gens de différents horizons. C'est une très bonne chose. Un Conseil d'administration doit être un lieu de débat où les meilleures idées arrivent éventuellement à faire consensus. Le siège social peut compter sur un soutien moral inconditionnel de la part du Conseil. Au nom de toute l'équipe de la SANB, je tiens à vous remercier très sincèrement de votre contribution, chers membres du conseil Bravo !

Notre président Robert Melanson termine la première année de son mandat. Je saisis cette occasion pour reconnaître son profond engagement envers la Société, envers l'Acadie et envers les Acadiennes et les Acadiens de cette province. Son réseau de contacts sociaux et professionnels et son expérience sont d'une grande valeur pour la SANB. Les portes s'ouvrent et les projets avancent. Merci, Robert, pour tes précieux conseils !

Je suis très heureux que vous, les membres, puissiez compter sur une équipe performante et dédiée à la cause. Nous sommes une petite équipe, mais nos profils sont variés, caractérisés par de longues années d'expérience et nos plus jeunes membres brillent déjà par leur passion et leurs convictions.

Acadiennement, Ali Chaisson



Brian Gallant et Robert Melanson, août 2018 (Caraquet)



Michelle Landry, Joseph Yvon Thériault, Darius Bossé, Richard Saillant, table ronde AGA 2018 (Caraquet)

Les Parle-Ouères

Les Parle-Ouères sont des cafés citoyens thématiques où l'on rassemble la population pour discuter d'un enjeu précis, dans une atmosphère décontractée. Le but est de proposer des pistes de réflexion qui mèneront vers des actions concrètes, ou vers la création d'un Groupe Action Projet. Ces cafés citoyens peuvent être organisés à la demande de citoyens ou de groupes de citoyens. Les cinq Parle-Ouères de la dernière année ont rassemblé près de 400 personnes.

Thème abordés

Le 5 avril 2018

Palais Centreville, Saint-Quentin

Thème : L'avenir des services de santé en milieu rural



Parle-Ouère, Saint-Quentin

Le 22 novembre 2018

Carrefour Beausoleil, Miramichi

Thème : Les résultats des élections provinciales et le bilinguisme



*L'ainé métapénagag
George Paul au
Parle-Ouère de
Miramichi*

Le 22 janvier 2019

Bar Le Coude, Moncton
(organisé en partenariat avec l'ICRML)

Thème : Anti-bilinguisme et francophonies. Que faire ?



Parle-Ouère, Moncton

Le 27 janvier 2019

Centre Communautaire, Inkerman

Thème : La défense de la langue française



Parle-Ouère, Inkerman

Le 1er mars 2019

Best Western, Edmundston

Thème : Les défis démographiques

LES GROUPES ACTION PROJETS

Un Groupe Action Projet (GAP) réunit des citoyens et des citoyennes qui ont à cœur de travailler sur l'avancement de certains dossiers ou d'enjeux cruciaux pour la communauté acadienne et francophone. Le but est de cultiver une intelligence collective sur un thème choisi en fonctions des discussions issues des Parles-Ouères, et de viser une interaction entre les participants. Le but ultime est de trouver des pistes de solutions ou d'avancement sur un dossier précis.

CRÉATION D'UN GAP

Les langues officielles dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick

Ce deuxième Groupe Action Projet (GAP) de la SANB fut créé à partir d'un besoin exprimé lors du Parle-Ouère organisé à Fredericton en 2018, soit le problème du manque de bilinguisme au sein de la fonction publique provinciale. En décembre, la SANB lança un appel d'intérêt et cinq personnes prêtes à s'investir pour faire avancer le dossier se sont portées volontaires. Le groupe poursuivra son travail au cours de l'année 2019-2020.

Le respect des droits linguistiques des aînés francophones dans les foyers de soins du Nouveau-Brunswick

En partenariat avec un comité de l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs retraités de l'Université de Moncton, l'ABPPRUM, la SANB a mis sur pied un GAP en vue d'examiner et de proposer des changements pour garantir aux aînés francophones de la province de pouvoir vivre dans des foyers de soins en français.

LA CONCERTATION DES ORGANISMES DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK (COANB)

Depuis novembre 2017, la SANB a accepté le rôle de gestionnaire de la COANB. Au cours de la dernière année, les efforts se sont concentrés sur le partage de responsabilités entre les membres et la création de comités pour notamment analyser ses Status et règlements et créer un nouveau plan de développement global de l'Acadie. Les ressources financières et humaines

de la COANB ainsi que l'amélioration de sa structure font maintenant parti de ses priorités.

PRIX

Remise du prix Albert-M.-Sormany 2018

Le prix Albert-M.-Sormany 2018 fut décerné à la juge Yvette Finn lors d'une cérémonie le 15 juin 2018 à Caraquet. La juge Finn a énormément contribué au développement de l'Acadie et ce, dans plusieurs domaines. Elle fut entre autres, présidente fondatrice de la Fondation des Jeux de l'Acadie. Avant sa nomination à la magistrature provinciale du Nouveau-Brunswick en 1999, la juge Finn occupait le poste de présidente de la Société nationale de l'Acadie.



Yvette Finn et Robert Melanson, remise du prix A.-M.-Sormany (Caraquet)

La SANB remet ce prix chaque année depuis 1994 afin de récompenser une citoyenne ou un citoyen pour sa contribution au développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Le prix est nommé en l'honneur du Dr Albert-M.-Sormany, une grande figure de l'histoire acadienne qui a beaucoup contribué aux domaines de la médecine et de l'éducation dans la province.

Obtention du prix Rosa-Parks

Le 10 décembre 2018, le Prix Rosa Parks 2018 a été décerné à la SANB ; l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario ; madame Marguerite Blais, députée de Prévost et ministre ; et madame Amanda Simard, députée de Glengarry-Prescott-Russell, lors du Symposium du centenaire de l'icône Nelson Mandela pour le Vivre-ensemble et la Paix à l'Université Laval.



Remise du Prix Rosa Parks 2018 (Québec)

Ce prix, remis par l'Union des Africains du Québec et amis solidaires de l'Afrique, récompense « celles et ceux qui œuvrent en faveur du vivre ensemble, la paix, la justice sociale, l'inclusion, la réconciliation entre les peuples et contre toutes formes de discrimination ».

Le prix a été décerné à la SANB et l'Assemblée francophone de l'Ontario, ainsi qu'à madame Simard en raison de leur travail de défense et de promotion des droits des francophones au cours de la dernière année.

Organisé à l'occasion du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'évènement a également rendu hommage à huit grands humanistes, soit Kofi Annan, Ahmed Ben Bella, Olof Palme, Anna Lisbeth Christina Palme, Warren Allmand, David Abraham Carliner, Louis-Edmond Pettiti et Toussaint Louverture.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU LOGO DE LA SANB

La SANB est fière de vous présenter son tout nouveau logo. Ce logo vise à incarner le vent de renouvellement qui souffle sur l'organisme depuis la dernière année. C'est un logo qui se veut affirmatif et moderne, tout en utilisant un symbole traditionnel acadien, l'étoile. D'ailleurs, l'étoile en coups de pinceau représente la nature revendicatrice et militante de l'organisme et rappelle l'image d'une pancarte de manifestation. Le jaune vif du logo souligne le dynamisme et l'énergie de l'organisme et l'étoile débordante illustre son désir de faire rayonner l'Acadie au-delà de ses frontières.



PROJET MAISON DE L'ACADIE

En mars 2019, les plans de rénovation du Complexe Madisco qui abrite les locaux de la SANB et les échéanciers furent adoptés. La SANB déménage temporairement dans les bureaux du Parc Atlas au 145 Rue de la Gare à Pointe-Verte. Les travaux de rénovation du projet appelé « Maison de l'Acadie » devraient être complétés fin janvier 2020.

Le Bureau des droits en français

Nathalie Blaquière

Directrice du Bureau des droits en français



La communauté acadienne et francophone au Nouveau-Brunswick doit souvent faire face à des défis de taille simplement pour pouvoir s'exprimer et recevoir des services en français. La SANB recevait toujours chaque année de nombreux appels téléphoniques de personnes se plaignant de manque de services en français. Plusieurs ne connaissaient pas ou connaissaient mal les services des commissariats aux langues officielles et d'autre part, il y avait des plaintes valides, mais qui ne pouvaient être traitées par les commissariats. La SANB a donc entrepris, en juin 2018, de mettre sur pied le Bureau des droits en français (BDF) afin d'appuyer les citoyens et citoyennes qui se sentent lésés du fait d'utiliser le français dans la vie courante, qu'il s'agisse de la difficulté d'obtenir ou d'accéder à des produits ou services dans leur langue.

Ce service d'aide est gratuit. Pour régler une plainte recevable, le Bureau établit une communication auprès de personnes clés pouvant amener des solutions et les sensibilise à l'importance de l'offre de services en français. Si une plainte relève d'un autre service existant, le cas lui sera référé. Des suivis sont effectués et les données sont enregistrées à des fins statistiques et pour faire l'évaluation du service.

Plaintes reçues et traitées

Durant la période allant du 1er juillet 2018 au 15 février 2019, le BDF a reçu 26 plaintes. De ce nombre, 23 plaintes étaient recevables, dont 7 ont pu être référées au Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, au Commissariat fédéral aux langues officielles et au Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances. Par ailleurs, le BDF a reçu 8 demandes de renseignements.

Voici les tableaux qui résument le nombre de plaintes reçues, la façon dont les plaintes sont parvenues au BDF, l'état des dossiers et les types d'organisations visées par les plaintes.

TABLEAU 1

Catégories	Total
Plaintes recevables	23
Plaintes non recevables	3
Plaintes référées	7
Demandes de renseignements	8
Total des plaintes pour le BDF	16

TABLEAU 2

Façon de déposer plainte	Total
En personne	3
Par téléphone	17
Par courriel	10
Autre*	2
Total	32

*Déposé à travers un tiers ou par la poste. Cela inclut les plaintes non recevables et demandes de renseignements.

TABLEAU 3

État des dossiers	Total
Dossiers conclus	10
Dossiers ouverts en suivi incluant dossiers référés en suivi	12
Autre*	1

*En attente du client qui termine un contrat.



TABLEAU 4

Types d'organisations ou services visés	Total
Services de la province du NB	6
Services du gouvernement fédéral	1
Parti politique	1
Entreprise privée	4
Association de métier	3
Institution d'éducation/Conseil scolaire	3
Club loisirs	1
Assureur	1
Service d'information (média)	1
Autre*	2

*Responsabilités partagées entre la province et un fournisseur

Grâce au BDF, il y a maintenant des livres en français à vendre à l'aéroport de Moncton



Rapport du responsable des communications et des relations publiques



Éric Dow

Au cours de la dernière année, les communications de la SANB ont connu de très grandes transformations. Pour répondre à des évolutions au sein de la sphère médiatique, la SANB a décidé de partir à la recherche de solutions novatrices pour augmenter la portée de ses messages et de ses communications stratégiques.

Pour une organisation telle que la SANB, dont les objectifs principaux sont liés à la défense et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone, sa visibilité, la qualité de ses messages et son temps de réaction sont essentiel pour atteindre ses objectifs et mobiliser davantage de membres et de ressources. Ces communications doivent en même temps servir à sensibiliser et donner à ses membres et à la population le goût de s'engager pour la promotion et la défense du fait français au Nouveau-Brunswick.

Compte tenu de la conjoncture politique de la dernière année, la SANB a adopté une stratégie de communication et a modernisé son approche afin de répondre à la très grande sollicitation médiatique engendrée par les nombreux dossiers dont elle a été le porteur. Dans ce contexte, il était important de mesurer la portée des communications de la SANB. Une entente de service fut conclue avec une plateforme de veille médiatique appelée Meltwater. Ce service a permis à la SANB de répertorier la présence de ses communications et de tous les articles qui parlent de l'organisme sur une variété de plateformes Internet, autant sur des sites de presse traditionnelle comme Radio-Canada ou le Devoir que sur les médias sociaux comme Facebook et Twitter.

Meltwater offre aussi un système de diffusion de contenu ainsi qu'un moteur de recherche avancé qui permet de cibler divers influenceurs dans la sphère médiatique. Ce système a permis à certaines communications de la SANB d'avoir une portée nationale.

Données sur la présence de la SANB sur les médias sociaux

Facebook	Total
Nombre d'abonnés mars 2019	3 102
Mentions j'aime	3 095
Nombre de publications	279

Twitter	Total
Nombre d'abonnés mars 2019	2 127
Mentions j'aime	1 506
Nombre de publications	440
Nombre de retweets	738
Engagements	8 360
Impressions des tweets	381 100
Mentions de la SANB	506
Visite du profil	10 975

Les publications les plus populaires de la SANB sur sa page Facebook

Le 12 septembre 2018

Sujet : Publicité pour le débat des chefs en français organisé par la SANB, le CÉNB et l'AFMNB ;

Portée : 25 270 ;

Réactions, commentaires et partages : 620 ;

Le 22 septembre 2018

Sujet : Classement des plateformes des différents partis selon les priorités électorales de la SANB lors des élections provinciales ;

Portée : 15 063 ;

Réactions, commentaires et partages : 264 ;

Le 22 octobre 2018

Sujet : Parution Denise Bombardier - Tout le monde en parle ;

Portée : 18 650 (organique) ;

Réactions, commentaires et partages : 861 ;

Le 18 décembre 2018

Sujet : Communiqué « Élimination des exigences linguistiques à ANB : Le gouvernement Higgs franchit la ligne rouge » ;

Portée : 26 816 (organique) ;

Réactions, commentaires et partages : 1031 ;

Exposition, portée médiatique et sa valeur monétaire

L'exposition médiatique apporte des informations quant à la couverture d'un événement ou d'un sujet sur une période donnée. La portée potentielle donne quant à elle des informations sur la quantité potentielle de personnes ayant été exposées à l'information. L'équivalence en valeur publicitaire représente la somme qui aurait dû être dépensée en publicité pour atteindre le même public.

Mentions SANB dans les médias	Total
Médias traditionnels (écrite et en ligne)	297
Médias sociaux	2 960
Médias traditionnels - portée potentielle	92,41 million
Médias sociaux - portée potentielle	7,3 million
Équivalence en valeur publicitaire	855 000 \$

Classement des sources principales

Sources principales	Total en %
Acadie Nouvelle	38,73
Telegraphjournal.com	19,12
ICI Radio-Canada.ca	16,67
#ONfr	6,86
TVA	3,92
L'Eau Vive	3,43

Présence dans les écoles

La SANB est allée à la rencontre d'élèves dans différentes régions de la province. Au cours de la dernière année, l'organisme a présenté une quinzaine d'ateliers en milieu scolaire et universitaire sur l'engagement citoyen, la francophonie acadienne, canadienne et internationale, et la sécurité linguistique. La majorité de ces ateliers ont été réalisés dans le cadre d'une tournée du District scolaire francophone Sud, organisée conjointement avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) et Le Grenier musique.

La SANB a également réalisé trois vidéo clips avec des élèves de l'École Carrefour Beausoleil et de classes d'immersion de l'école Max Aitken Academy de Miramichi sur l'importance du français. Les élèves ont témoigné dans le contexte d'un atelier de photo et vidéo offert en français au Carrefour Beausoleil. Les vidéos produites seront diffusées sur les médias sociaux de la SANB au cours de la prochaine année.

Les états financiers

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.			
État des produits et charges			
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	830 000 \$	830 000 \$	515 000 \$
Administration de projets et autres	38 428	117 420	29 300
Projets	295 485	296 495	232 401
	1 163 913	1 243 915	776 701
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	868 428	947 942	560 949
PROJETS			
Emploi d'été Canada	3 765	5 167	3 946
Immigration francophone	291 720	292 730	228 721
	295 485	297 897	232 667
	1 163 913	1 245 839	793 616
INSUFFISANCE AVANT CONTRIBUTION DU FONDS DE L'AVENIR	-	(1 924)	(16 915)
CONTRIBUTION DU FONDS DE L'AVENIR	-	8 500	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES CHARGES SUR LES PRODUITS DE L'EXERCICE	- \$	6 576 \$	(16 915) \$

La vie au Newbie

Bandes dessinées par Roland Daigle et Éric Dow

Le monde a bien changé



Pas le temps d'attendre



Qui l'eut cru?



Immigration francophone

Stéphanie Méroni

Coordinatrice du Réseau d'immigration francophone du Nouveau-Brunswick



Le Réseau en Immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) a pour mission principale d'augmenter la capacité des communautés de la province à accueillir, intégrer et retenir les immigrants francophones tout en permettant à ceux-ci d'avoir accès à des services en français n'importe où dans la province. Le RIFNB dont l'organisme fiduciaire est la SANB, constitue une pièce importante de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire d'IRCC. L'un des outils majeurs permettant au RIFNB d'assumer cette mission est d'assurer la poursuite du travail de concertation de ses organismes membres.

Le RIFNB s'est rassemblé cinq fois durant cette dernière année financière. Les organismes membres ont également bénéficié d'une formation en lien avec les diverses demandes de financement possibles pour les aider à mettre en place leur projet en lien avec l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants francophones. Lors de chaque rassemblement de la table de concertation, les membres ont pour habitude d'échanger sur les enjeux et défis de chacun et de s'informer sur les mises à jour en termes d'immigration.

Des partenariats et collaborations naissent à chaque rencontre. Depuis l'automne 2018, l'ensemble des membres du réseau travaille en collaboration pour mettre en œuvre un nouveau plan stratégique qui durera cinq ans. Ce travail de concertation permettra aux membres d'aligner leurs actions et activités sur les résultats visés et à l'issue, faciliter l'atteinte des objectifs fixés.

Nouveau projet Communautés francophones accueillantes

À l'automne 2018, la coordination et le comité de veille du RIFNB mettaient sur pied le projet pilote des communautés francophones accueillantes (CFA), initiative nationale d'IRCC. Après l'établissement d'un processus d'appel d'intérêt des communautés du N.-B. et l'évaluation des demandes, la région du Haut-Saint-Jean (Edmundston, communauté rurale du Haut-Madawaska et Première Nation malécite du Madawaska) fut sélectionnée pour être appuyée à devenir un milieu particulièrement accueillant pour les nouveaux arrivants d'expression française misant sur l'intégration et la rétention de ces derniers.



Membres du RIFNB, décembre 2018 (Miramichi)



Session de planification stratégique, novembre 2018

Cette initiative permettra aussi de miser sur des projets de partenariats communautaires afin de tisser de liens durables entre les nouveaux arrivants et les membres de la communauté, permettant ainsi de créer des communautés francophones unies dans leur diversité et d'assurer un parcours d'intégration complet pour le nouvel arrivant.

Représentation du Nouveau-Brunswick à Destination Canada 2018

En novembre 2018, le RIFNB a été partenaire de l'Ambassade du Canada de Paris dans son projet de webinaire pour présenter les communautés francophones en situation minoritaire (hors Québec) aux candidats internationaux en projet d'immigration. La coordination du RIFNB a donc, en amont du grand salon de l'emploi de « Destination Canada 2018 » organisé à Paris, coanimé une webconférence sur le vivre en français dans la province avec l'Association francophone des municipalités du N.-B., membre du RIFNB. Par l'intermédiaire de la SANB, le Réseau fut représenté sur place au Salon qui vise à

recruter de la main d'œuvre internationale et promouvoir la province et la possibilité de vivre en français.

Campagne publicitaire du RIFNB

Lors de la dernière année, l'ensemble des membres du RIFNB ont contribué à la mise en place d'une campagne publicitaire provinciale. La campagne, sur quatre thèmes, visait à sensibiliser la population et les intervenants à l'importance des services d'accueil et d'accompagnement qui favorisent l'inclusion et l'épanouissement des nouveaux arrivants francophones dans nos communautés. Une signature commune de la campagne a été créée afin d'unifier tous les membres à travers ce message : L'immigration francophone j'y crois!



Kiosques, Destination Canada, novembre 2018 (Bruxelles)



Présence régionale et nationale

La coordination du RIFNB siège sur le comité atlantique de l'immigration francophone orchestré par la Société Nationale de l'Acadie afin d'avoir une vision atlantique du dossier de l'immigration et créer des partenariats avec les organismes et les gouvernements de l'Atlantique. Elle siège également à la table nationale des RIF coordonnée par la FCFA du Canada. Cette représentation est importante, car elle permet à la coordination d'échanger avec les Réseaux en immigration francophone du Canada (hors Québec) sur les enjeux et particularités dans leur région et mettre en place des actions en interne, comme des recherches, le développement de stratégies et des services.

Liens avec les localités de la province

Cette année, le RIFNB a développé ses médias sociaux pour faciliter le partage et la transmission d'informations pertinentes en lien avec les communautés au sujet de l'immigration francophone. Ces plateformes sont un excellent endroit pour promouvoir les services en français qui sont offerts à travers la province par les partenaires en immigration. De plus, le RIFNB a publié six articles sous sa nouvelle rubrique « actualités » de son site Internet qui ont été vus près de 2 000 fois.

Données sur la présence du RIFNB sur les médias sociaux

Page Facebook	Total
Mentions j'aime	480
Actions sur les publications	2 400
Portée des publications	49 812
Compte Twitter	Total
Abonnés	53
Mentions j'aime	214
Tweets	107
Visites	268
Impressions des tweets	6 846

Liste des membres du RIFNB

- Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB)
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)
- Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants (CAFI)
- Association Multiculturelle du Restigouche (AMR)
- Association Multiculturelle de la Région Chaleur (AMRC)
- Association Multiculturelle de Fredericton (AMF)
- Le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest inc. (CRNA-NO)
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)
- Conseil économique et Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick (CENB)
- Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (CMNB)
- Conseil provincial des sociétés culturelles du Nouveau-Brunswick (CPSC)
- Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB)
- La Ruche de Bathurst (représentant les Ruches de la province)
- Université de Moncton, Campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan
- District scolaire francophone Sud
- Fédération des conseils d'éducation francophone du Nouveau-Brunswick (FCENB)
- Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB)
- Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAIENA)
- Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)
- Association francophone des parents du N.-B. (AFPNB)
- Société santé et mieux-être en français du Nouveau-Brunswick (SMEFNB)
- Le Centre de Nouveaux Arrivants de Saint-Jean

Liste des partenaires financiers

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail – Division de la croissance démographique
- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada

Message du président du Fonds de l'Avenir de la SANB inc.



Gilles Haché

L'année 2018-2019 a été une bonne année sur le marché financier et grâce à d'excellents rendements, la valeur du Fonds de l'Avenir de la SANB inc. a atteint, en date du 31 mars 2019, 1 576 720 \$, soit une augmentation de 37 340 \$ pour l'année 2019.

Selon les règlements, les montants excédant 1 million plus la valeur inflationnaire accumulée soit 1 190 038 \$ sont disponibles, si proposé et adopté par le Conseil d'administration, à être transférés à la SANB. Le montant net à être transféré à la SANB au 31 mars 2019 est de 206 682 \$. Une proposition du Conseil d'administration pour le transfert de fonds vous sera présentée lors de l'AGA 2019.

Les principaux rôles du Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SANB inc. sont de bien gérer le Fonds, soit de façon éthique, ainsi que de distribuer les surplus selon la politique établie.

Je saisis l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration pour leur implication et leur intérêt à faire du Fonds de l'Avenir de la SANB inc. un outil pour le développement de la communauté acadienne. Au personnel de la SANB, merci de votre appui. J'aimerais également remercier Serge Sonier de Gestion de patrimoine Assante pour sa disponibilité et ses excellents services professionnels.

J'invite les gens intéressés à venir rejoindre notre groupe !

Membres du Conseil d'administration,

Gilles Haché, président
Jean Bernard Lafontaine, vice-président
Paulette Sonier-Rioux, secrétaire
Rémi Rousselle, trésorier de la SANB
Roger F. Cormier, directeur
Roger Léger, directeur
Hubert Dupuis, directeur
Jacques G. Albert, directeur

Les états financiers

FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.		
État des résultats		
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019	2018
PRODUITS		
Administration	7 273 \$	4 285 \$
Gain sur cession de placements	16 037	10 821
Revenu d'intérêts	8 525	7 991
Revenu de dividende	16 449	9 603
Dons	84	-
Ristourne	-	4 431
	48 368	37 131
CHARGES		
Administration	7 273	4 285
Frais de gestion des placements	15 854	15 946
Frais bancaires	88	76
	23 215	20 307
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION		
AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES)	25 153	16 824
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Augmentation de la valeur marchande des placements	12 782	45 489
Contribution à La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc.	(8 500)	-
	4 282	45 489
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	29 435 \$	62 313 \$

La SANB souhaite remercier ses bailleurs de fonds de leur appui continu.



Patrimoine
canadien



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada



Éducation postsecondaire, Formation et Travail

(division de la croissance démographique, direction de l'immigration, de l'établissement et du multiculturalisme)



Emploi et
Développement social Canada





Bureau :
702, rue Principale Petit-Rocher (bureau 204), (N.-B.) E8J 1V1

T 1-888-722-2343 ou 506-783-4205
@ info@sanb.ca

 @SAcadieNB
 @sanb.ca
 S_Acadie_NB

www.sanb.ca